

1MA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026

29 È 30 DI GHJINNAGHJU

1^{ère} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

29 ET 30 JANVIER

N°2026/E1/002

**REPONSE DE MADAME ANNE-LAURE SANTUCCI A LA QUESTION
DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN-NOEL PROFIZI AU NOM DU GROUPE
CORE IN FRONTE**

OBJET : *Pour le retour en Corse de la statuette préhistorique de Campu Fiureddu*

Madame la Présidente,

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie de me donner l'occasion d'informer notre assemblée sur le travail que j'ai effectué depuis le mois de février 2025 comme Conseillère exécutive en charge notamment du Patrimoine.

Je vous remercie également de me permettre de prendre la parole et de pouvoir aborder dans cet hémicycle un sujet éminemment politique et profondément symbolique : celui de la restitution à la Corse de son patrimoine historique.

Figurez-vous que ce sujet a été abordé très récemment, la semaine dernière pour ne rien vous cacher, à l'occasion d'une visite de terrain effectuée avec les équipes de la direction du patrimoine et avec celles du musée d'archéologie de la Corse à Sartè.

Vous l'avez compris, la question du retour en Corse de la statuette de Campu Fiureddu, comme d'autres éléments de notre patrimoine, fait partie des préoccupations qui m'animent depuis ma prise de fonction, et qui, soyons-en certains, ont animé mes prédécesseurs.

Il convient d'abord de rappeler à cette assemblée que la constitution des collections des musées corses, et en particulier celles issues de l'archéologie, s'est considérablement enrichie ces dernières années. Plusieurs ensembles patrimoniaux majeurs, issus de découvertes récentes et scientifiquement documentées, sont venus nourrir et structurer le discours sur l'histoire des peuplements de la Corse. Je pense par exemple au sarcophage de Lanu, mais il y en a beaucoup d'autres.

Ces ensembles jalonnent aujourd'hui le parcours permanent du musée d'archéologie de la Corse à Sartè. Parallèlement, un prêt de deux ans a été consenti pour une cinquantaine d'objets provenant d'une collection emblématique d'origine corse conservée hors de l'île, et, en ce début d'année, les services de la Collectivité travaillent activement au retour de plusieurs autres collections corses conservées à l'extérieur de l'île.

S'agissant plus spécifiquement de la statuette néolithique de Campu Fiureddu, l'intérêt de la Collectivité de Corse, pour son retour, même temporaire, n'est pas nouveau.

Deux tentatives avaient déjà été engagées par le passé :

- Dans les années 2000, une première demande de prêt formulée par le musée de Sartè avait été refusée par le British Museum.
- Plus récemment, en 2024, un accord avait été trouvé pour un prêt court au musée de l'Alta Rocca à Livia, suivi d'un prêt long au musée d'archéologie de la Corse à Sartè.

Ce projet avait d'ailleurs bénéficié d'un arrêté d'insaisissabilité délivré par le ministère de la Culture. Toutefois, les démarches ont dû être interrompues en raison du coût très élevé du transport imposé par le musée prêteur.

Vous le savez, les deux statuettes, celle conservée à Londres et celle redécouverte en 2024 à Cambridge, sont détenues légalement par ces institutions, qui disposent de certificats d'acquisition.

Leur caractère inaliénable exclut donc toute restitution au sens juridique du terme.

Vous comprendrez donc que solliciter le retour des deux statuettes ne suffit pas, mais a contrario cela n'empêche pas d'envisager un prêt de longue durée au bénéfice du musée d'archéologie de la Corse.

Dans ce contexte renouvelé, marqué à la fois par la découverte d'une seconde statuette et par l'expérience des démarches précédentes, il apparaît aujourd'hui nécessaire de redéfinir notre stratégie.

Les services de la Collectivité de Corse, en lien étroit avec ceux du ministère de la Culture, travaillent actuellement au renouvellement d'une demande de prêt long portant sur les deux statuettes. Nous avons des éléments qui nous permettent de penser que cette démarche aboutira très prochainement.

Au-delà de ce dossier, il s'agit d'un choix éminemment politique.

Si restituer signifie, comme nous l'entendons, « *rendre un bien à son propriétaire* » alors le retour de ces objets emblématiques est bien un acte de reconnaissance ; reconnaissance envers notre histoire, notre mémoire collective mais aussi notre capacité à la transmettre aux générations futures. Vous l'avez compris il s'agit là d'un enjeu de souveraineté culturelle.

J'ai souhaité que cette réflexion soit élargie à d'autres ensembles majeurs, tels que le trésor de Cagnanu, pour lequel une exposition est en cours d'élaboration, ou le trésor de Lava pour ne citer qu'eux.

Ce travail qui a commencé concerne également l'ensemble des objets de l'archéologie sous-marine présents au Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Nous continuons donc à nous y atteler, avec constance et détermination, pour que ces biens puissent rejoindre le bien commun et les collections corses.

Ce retour n'est pas pensé uniquement comme un acte patrimonial ou muséal. Il nourrit notre ambition collective. Car ces objets ont vocation à devenir des supports de réflexion et de recherche, en particulier pour notre jeunesse, pour les étudiants, pour les chercheurs.

Leur présence sur la terre de Corse permettra de renforcer les travaux scientifiques, notamment ceux menés à l'Université, de stimuler de nouvelles études, de croiser les regards et de faire progresser la connaissance d'une histoire qui n'est jamais figée ; une histoire en perpétuelle évolution au gré des découvertes archéologiques et des avancées de la recherche.

C'est en donnant accès à ces ressources, ici, en Corse, que nous permettrons aux Corses d'écrire, avec rigueur, les pages encore ouvertes de leur propre histoire.

Enfin, nous pensons que ce mouvement de retour doit aller de pair avec l'extension des espaces de réserves du CCE des musées de Sartè et d'Aleria.

C'est pourquoi, dans le cadre des projets prioritaires du PTIC, des échanges sont actuellement engagés, autour du complexe d'Aleria, dont le centre de conservation et d'études constitue pour nous un levier essentiel du développement de la recherche archéologique.

De plus, il est primordial de mener un effort de réactualisation des parcours permanents de nos musées, qui doivent être plus modernes, plus didactiques, plus accessibles, à destination des Corses comme des visiteurs étrangers, afin de mieux faire connaître la richesse de notre patrimoine, la singularité de notre culture, profondément ancrée dans son histoire mais résolument ouverte sur le monde.

Vous l'avez compris, l'histoire d'un peuple ne s'inscrit pas uniquement dans les livres. Elle s'incarne avant tout dans les vestiges de son passé, dans les objets et les sites qui ont traversé les siècles. Notre patrimoine archéologique n'est pas uniquement le miroir de notre identité collective. Il est aussi le socle sur lequel nous construisons notre présent et notre avenir.

Je vous remercie !